

 EN 15258 1164-CPD-EMS015 EN 1340	Éléments de soutènement modulaires préfabriqués en béton Déclaration de performances Nr.2013-DdP-03 2011	 SOTUBEMA COUBERT F - 77 253 BRIE C/ ROBERT
---	---	---

1- Code d'identification unique du produit type :

Éléments murs de soutènement modulaires - CRANTAL[®].

2 - Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :

Date de fabrication : voir marquage étiquette sur produit.

3 - Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Éléments modulaires empilables destinés à contenir ou à stabiliser les sols

4 - Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

SOTUBEMA S.A - Coubert B.P N° 95 77253 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

5 - Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 - Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :

2+

7 - Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CERIB, organisme notifié n° 1164

a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

8 - Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 - Performances déclarées :

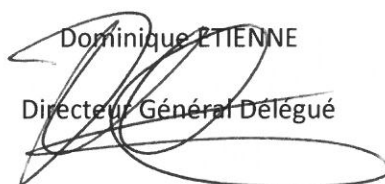
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	37 MPa à 14 jours (sur cube 15 x 15)	EN 15258:2009
Résistance mécanique (par calcul)	Voir résistance des matériaux (béton et acier) et dispositions constructives	
Dispositions constructives	Voir documentation technique	
Durabilité	Classe d'exposition : XF1 Condition d'environnement : D	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Coubert le 03 février 2016

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Dominique ETIENNE

Directeur Général Délégué